

La compréhension des marques d'appartenance par les enfants

par

M. LÉVEILLÉ (1) et P. SUPPES (2)

Pour exprimer une relation d'appartenance, le jeune enfant de langue française a recours à plusieurs formulations, comme le montre l'observation courante et comme Sinclair (1974) et nous-mêmes (Suppes, Smith, Léveillé, 1973) l'avons constaté. L'analyse du corpus recueilli sur Philippe, un jeune garçon dont on a enregistré le langage durant 33 heures réparties sur 14 mois, a montré que pour dire qu'une chose est sienne, il utilise l'adjectif possessif à la 1^{re} personne (*mon* apparaît 114 fois ; *ma* : 68 fois), mais aussi la formule « de moi » (*veux la montre de moi*). Parfois, il utilise conjointement l'adjectif possessif et la formule « à moi » (*un petit jouet pour mon petit mouton à moi*). L'usage du pronom possessif à la 1^{re} personne est beaucoup plus rare (*le mien* : 12 fois ; *la mienne* : 7 fois). Lorsqu'il parle d'un objet qui appartient à une autre personne, il utilise l'adjectif possessif à la 2^e personne (*ton* : 85 fois ; *ta* : 49 fois) ou à la 3^e personne (*son* : 67 fois ; *sa* : 63 fois), mais aussi les formules « de toi », « à toi » (*où elle est la petite fille de toi ?*) (*où il est ton ciré à toi ?*), « à lui » (*la maison qui est là-bas, c'est sa maison à lui*). L'usage du pronom possessif à la 2^e personne est très peu fréquent (*le tien* : 4 fois ; *la tienne* : 4 fois) et on ne relève aucun emploi du pronom possessif à la 3^e personne. Enfin, nous avons constaté que Philippe avait des difficultés à combiner le possessif et le pronom personnel (*non, c'est moi mon enfant*). Une remarque analogue a été faite par Huxley (1974) sur deux enfants de langue anglaise.

A partir de ces observations, il nous a paru intéressant de comparer la compréhension d'énoncés comportant des adjectifs possessifs à celle d'énoncés comportant des pronoms possessifs, combinés avec un pronom personnel ou avec un nom propre, afin de voir comment se développe la compréhension des marques d'appartenance.

Nous avons retenu une situation très simple où l'enfant devait choisir un objet parmi trois et le donner à quelqu'un (destinataire), en réponse à un ordre donné qui caractérise l'objet à choisir par un adjectif ou un pronom possessif et qui désigne le destinataire par son prénom ou à l'aide du pronom personnel.

(1) Laboratoire de psychologie expérimentale et comparée, Paris V.

(2) I.M.S.S.S., Stanford University, Calif.

MATÉRIEL

A) CARACTÉRISTIQUES LEXICALES.

a) *Marques d'appartenance*. Nous avons limité notre étude à la compréhension des adjectifs et pronoms possessifs au masculin singulier. Deux raisons ont dicté notre choix : d'une part, il nous est apparu que la comparaison genre masculin/genre féminin ne nous apporterait pas d'information particulière ; d'autre part, l'utilisation des formes plurielles nous aurait posé de difficiles problèmes d'expérimentation ; il nous aurait fallu, en particulier, travailler avec des groupes de plusieurs enfants possédant chacun plusieurs objets pour pouvoir tester la compréhension d'énoncés tels que « donne-lui leurs crayons », « donne-moi les leurs ».

b) *Destinataire*. Si le nom propre et le pronom personnel peuvent être assimilés, ils diffèrent cependant, comme le note Dubois (1965, p. 115) par l'information qu'ils apportent. Nous avons comparé la compréhension d'énoncés comportant un nom propre à celle d'énoncés comportant un pronom personnel. Le destinataire est donc désigné par son prénom ou par un pronom personnel (*lui, moi*).

B) STRUCTURE DU MATÉRIEL.

Les ordres donnés à l'enfant comportent tous le verbe « donner » à l'impératif et ont l'une des six structures suivantes (3) :

- (1) Verbe - pronom personnel - adjectif possessif - nom
ex. : *donne-lui mon crayon.*
- (2) Verbe - pronom personnel - pronom possessif
ex. : *donne-lui le sien.*
- (3) Verbe - préposition - nom propre - adjectif possessif - nom
ex. : *donne à Jean ton crayon.*
- (4) Verbe - préposition - nom propre - pronom personnel
ex. : *donne à Jean le mien.*
- (5) Verbe - adjectif possessif - nom - préposition - nom propre
ex. : *donne mon crayon à Jean.*
- (6) Verbe - pronom possessif - préposition - nom propre
ex. : *donne le tien à Jean.*

A partir de ces six structures de base, nous avons construit 24 énoncés en associant chacun des adjectifs et pronoms possessifs retenus (*mon, ton, son, le mien, le tien, le sien*) à un nom propre et aux pronoms personnels à la 1^{re} et à la 3^e personne du singulier (*moi, lui*).

Ces 24 énoncés constituent la liste à partir de laquelle nous avons construit notre matériel expérimental.

C) MATÉRIEL EXPÉRIMENTAL.

Avant d'exposer les règles qui ont présidé à la construction des listes expérimentales, il nous faut dire un mot de la situation expérimentale. Trois personnes sont en présence : deux E. (M et J) et un enfant. C'est toujours le

(3) On remarque que la seule différence entre les structures (3) et (5) et les structures (4) et (6) réside dans l'ordre des mots. Nous avons fait varier la position du complément d'objet indirect, lorsqu'il est exprimé par un nom propre, car nous nous proposons de mener la même étude sur des enfants de langue anglaise.

même E. qui donne l'ordre à l'enfant de remettre un objet à l'un des deux destinataires possibles : M ou J ; en conséquence, le pronom personnel à la 1^{re} personne (*moi*) renvoie toujours à M., le pronom personnel à la 3^e personne (*lui*) renvoyant toujours à J qui est également désigné par son prénom (*Jean*). Les échanges se font donc en direction de M ou de J. Si nous avons utilisé la liste de base de 24 énoncés, nous aurions eu 6 échanges en direction de M, contre 18 en direction de J. Une telle situation risquant de biaiser les résultats en privilégiant les échanges en direction de J., nous avons jugé nécessaire d'augmenter le nombre d'énoncés comportant le pronom personnel à la 1^{re} personne, afin d'avoir le même nombre d'échanges en direction des deux E.

Par ailleurs, il nous est apparu indispensable d'obtenir, pour chaque adjectif et pronom possessif, plus d'une réponse par enfant. Mais cette exigence était elle-même conditionnée par une autre : ne pas allonger démesurément la liste expérimentale, afin de ne pas lasser les enfants. Pour satisfaire à ces diverses exigences, nous avons construit 6 listes différentes de 24 énoncés, en respectant les règles suivantes :

Dans chaque liste :

a) 12 énoncés indiquent le destinataire à l'aide du pronom personnel à la 1^{re} personne ;

b) 12 énoncés indiquent le destinataire à l'aide du pronom personnel à la 3^e personne ou du nom propre.

L'ordre de succession des destinataires à l'intérieur de chaque liste est tiré au hasard avec, cependant, la restriction suivante : il n'y a pas plus de deux énoncés successifs avec le pronom personnel à la 1^{re} personne.

— 4 énoncés indiquent le destinataire à l'aide du pronom personnel à la 3^e personne ;

— 8 énoncés désignent le destinataire par son prénom (4 ont la structure verbe - complément d'objet indirect - complément d'objet direct et 4 ont la structure verbe - complément d'objet direct - complément d'objet indirect).

c) Chacun des trois adjectifs possessifs et des trois pronoms possessifs est associé deux fois à un énoncé comportant le pronom personnel à la 1^{re} personne ;

d) A chacune des trois structures :

donne-lui x
donne à Jean x
donne x à Jean

sont associés deux des trois adjectifs et deux des trois pronoms possessifs dans chacune des six listes, le choix des deux adjectifs et des deux pronoms possessifs étant équilibré sur l'ensemble des listes.

Les six listes obtenues par l'application des règles précédentes se différencient donc d'une part par l'ordre des items à l'intérieur des listes et d'autre part par les adjectifs et les pronoms possessifs associés au nom propre et au pronom personnel à la 3^e personne.

personnel « lui », le destinataire s'impose d'emblée à l'enfant : « lui », c'est celui qui ne parle pas. Au contraire, la compréhension des ordres « donne-moi » nécessite que l'enfant transforme le pronom personnel.

TABLEAU III

Pourcentages d'erreurs regroupés en fonction du destinataire et du possessif (*).

		ADJECTIFS			PRONOMS		
		mon	ton	son	le mien	le tien	le sien
3;8	moi	1,15	1,15	12,64	2,30	9,20	22,99
	lui à J x x à J	8,05	4,75	3,45	12,65	17,25	4,60
4;8	moi	1,69	0	16,95	0	1,69	45,76
	lui à J x x à J	5,08	0	0	15,25	3,39	10,16
5;8	moi	0	3,28	18,03	6,56	8,20	21,31
	lui à J x	14,76	6,56	0	11,48	4,92	4,92

(*) Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre total d'erreurs à l'intérieur de chaque groupe d'âge.

L'analyse qualitative des erreurs va nous permettre de voir comment les enfants interprètent les ordres qu'ils n'exécutent pas correctement.

II. ANALYSE QUALITATIVE.

Les erreurs observées se divisent en trois catégories :

- 1) Erreurs sur l'objet (P) : l'enfant ne choisit pas le crayon désigné par l'adjectif ou le pronom possessif.
- 2) Erreurs sur le destinataire (D) : l'enfant choisit le crayon désigné par l'adjectif ou le pronom possessif mais ne le donne pas à l'E. qui convient.
- 3) Erreurs sur à la fois l'objet et le destinataire (PD) : l'enfant ne choisit pas le bon crayon et se trompe de destinataire.

Le tableau IV présente le pourcentage de chaque type d'erreurs, en fonction de l'âge.

A tous les âges, les erreurs sur l'objet (P) sont plus nombreuses que les autres.

Les erreurs sur le destinataire (D), sauf chez les plus petits, ne sont observées qu'avec les ordres « donne-moi ».

TABLEAU IV

Pourcentages d'erreurs P, D et PD (*).

		ADJECTIFS			PRONOMS		
		P	D	PD	P	D	PD
3;8	moi	8,05	4,60	2,30	32,18	0	2,30
	lui à J x x à J	12,65	2,30	1,15	32,32	0	1,15
4;8	moi	10,17	5,08	3,39	40,48	5,08	1,69
	lui à J x x à J	5,08	0	0	27,12	0	1,69
5;8	moi	11,48	6,56	3,28	21,31	8,20	6,56
	lui x à J à J x	19,68	0	1,64	19,68	0	1,64

(*) Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre total d'erreurs à l'intérieur de chaque groupe d'âge.

Les erreurs portant à la fois sur le possessif et sur le pronom personnel (PD) sont inférieurs à 5 %, sauf dans le groupe des enfants les plus âgés, pour les ordres comportant un pronom possessif. Les ordres « donne-moi » entraînent, en général, plus d'erreurs de ce type que les autres formes d'ordres.

Comme nous avons noté chaque fois que l'enfant commettait une erreur quel crayon il choisissait et à qui il le donnait, nous avons pu dresser un tableau décrivant toutes les réponses erronées qui nous a permis de caractériser les types d'erreurs observées.

a) A tous les âges, l'erreur sur l'objet la plus fréquente, c'est-à-dire sur l'adjectif ou le pronom possessif, consiste à rendre au destinataire le crayon qui est le sien. Tout se passe comme si l'enfant adoptait comme principe de restituer à chacun son bien. Il faut noter que l'adoption d'un tel principe conduit à des réponses exactes lorsque l'ordre comporte un adjectif ou un pronom possessif à la même personne que le pronom personnel ou le nom propre (*donne-moi mon, le mien, donne-lui son, le sien, donne à J son, le sien, donne son, le sien à J*). Et comme nous l'avons noté, c'est ce type d'énoncés qui entraîne le moins d'erreurs.

b) Les erreurs liées à la compréhension du pronom personnel sont surtout observées lorsque le pronom personnel est à la première personne et l'adjectif ou le pronom possessif à la 3^e personne (*donne-moi son, le sien*). Elles consistent à choisir le crayon auquel renvoie le possessif mais à le restituer à l'expérimentateur à qui il appartient.

c) Les erreurs sur à la fois l'objet et le destinataire ne sont jamais observées lorsque l'adjectif ou le pronom possessif est à la 2^e personne, ni lorsque l'adjectif ou le pronom possessif est à la même personne que le pronom personnel. C'est dans le groupe des plus âgés que les erreurs PD sont les plus nombreuses.

CONCLUSIONS

Le faible pourcentage global d'erreurs sur les pronoms et adjectifs possessifs observé à 3;8 ans montre que la compréhension des marques d'appartenance est relativement précoce. Il faut cependant remarquer que la situation expérimentale dans laquelle étaient placés les enfants a sans doute facilité beaucoup leur tâche. En effet, chaque crayon, individualisé par sa couleur, était associé à un adjectif et à un pronom possessifs uniques ; de plus, « mon » et « le mien » renvoyaient toujours à l'expérimentateur qui donnait les ordres, « son » et « le sien », à celui qui ne parlait pas. Il serait intéressant de voir si l'on observe plus d'erreurs lorsque l'enfant ne peut pas associer de manière univoque chaque adjectif et pronom possessif à un crayon déterminé, par exemple en faisant jouer alternativement le même rôle actif à chacun des deux expérimentateurs.

Il est enfin possible que certains ordres aient été exécutés correctement sans compréhension réelle des marques d'appartenance. En particulier, on peut penser que l'exécution correcte des énoncés dans lesquels pronom personnel et adjectif ou pronom possessif sont à la même personne, qui implique que les enfants rendent son bien au destinataire, ne nécessite pas la compréhension des pronoms et adjectifs possessifs, mais qu'elle peut être due au fait que l'enfant a une forte tendance à rendre à chacun son bien. Cette interprétation nous est suggérée par la nature des erreurs qui, pour la plupart, consistent à rendre son crayon au destinataire, soit que l'enfant ne choisisse pas le crayon désigné par le possessif, soit qu'il se trompe de destinataire.

L'analyse qualitative des erreurs montre qu'à tous les âges les erreurs sur le possessif (adjectif et pronom) sont les plus importantes. Par ailleurs, on constate une augmentation régulière des erreurs sur le destinataire qui traduisent une interprétation erronée du pronom personnel. A part chez les plus jeunes, ce type d'erreurs n'apparaît qu'avec les ordres « donne-moi ». C'est également dans le groupe des 5;8 ans que les erreurs portant à la fois sur le possessif et le pronom personnel sont les plus importantes. On peut se demander si l'augmentation de ce type d'erreurs liées à la difficulté d'interpréter le pronom personnel lorsqu'il est combiné avec un adjectif ou un pronom possessif ne traduit pas une tentative des enfants les plus grands d'analyser tous les éléments des ordres qui leur sont donnés ; alors que chez les enfants les plus jeunes le pronom personnel à la 1^{re} personne serait associé de façon quasi automatique à l'E. qui donne les ordres et le pronom personnel à la 3^e personne au second expérimentateur, chez les enfants les plus âgés, il y aurait un effort d'analyse du pronom personnel. La stratégie « rendre à chacun son bien » disparaîtrait au profit d'une tentative d'interprétation de l'ordre reçu.

RÉSUMÉ

Le but de ce travail est l'étude génétique de la compréhension des adjectifs et pronoms possessifs. Trois groupes d'enfants de 3;8 à 5;8 ans ont été examinés individuellement. La tâche consiste à choisir parmi trois objets celui que caractérise l'adjectif ou le pronom possessif employé dans l'ordre que les enfants doivent exécuter et à le remettre au destinataire auquel renvoie le pronom personnel. A tous les âges, les énoncés où l'adjectif ou le pronom possessif est à la 3^e personne (son, le sien) et le pronom personnel à la 1^{re} personne (moi) entraînent plus d'erreurs que ceux où l'adjectif ou le pronom possessif est à la même personne que le pronom personnel.

SUMMARY

The aim of the present work is the developmental study of possessive adjectives and pronouns. Three groups of children aged from 3;8 to 5;8 years were examined. They were asked to select one object characterised by a possessive adjective or pronoun and to give it to a receiver that was referred to by a personal pronoun. For all age groups, utterances in which the possessive adjective or pronoun is in the third person (his) and the personal pronoun is in the first person (me) produce more errors than utterances in which the possessive adjective or pronoun is in the same person as the personal pronoun.

Références bibliographiques

- DUBOIS (J.). — *Grammaire structurale du français : nom et pronom*, Paris, Larousse, 1965.
- HUXLEY (R.). — The development of the correct use of subject personal pronouns in two children, in Flores d'Arcais, G.B., Levelt, W.J.M. (ed.) — *Advances in psycholinguistics*, North Holland, 1970, p. 141-185.
- SINCLAIR (H.). — Genevian studies in developmental psycholinguistics, in Roulet, E., Redard, M.G. — *Current trends in the language sciences in Switzerland*, Sebeok, Mouton (en préparation).
- SUPPES (P.), SMITH (R.), LÉVEILLÉ (M.). — The French syntax of a child's noun phrases, *Archives de Psychologie*, 1973, 42, 207-269.
-